

UNITES DOMESTIQUES ET UNITES ECONOMIQUES EN NOUVELLE CALEDONIE

PILLON P.

ORSTOM

Nouméa, Nouvelle Calédonie

I - LES DONNEES D'UN DEBAT

Dans le cadre d'un groupe de travail AMIRA sur les "unités d'observation", plusieurs notes se succédaient dans le but d'élaborer une démarche appropriée à l'appréhension des unités économiques. Une controverse s'ensuivait (1). Plus récemment, Cl. ROBINEAU relançait le débat en déclarant que pour sa part, il renverserait volontiers la proposition à l'origine de la réflexion collective selon laquelle "... le choix d'une unité d'observation semble tout autant lié au type d'enquête, et surtout aux objectifs de l'enquête, qu'au type de société étudiée". Ce faisant, il proposait une méthodologie inversant le sens des démarches antérieures. Alors que précédemment l'on se donnait pour objet la définition d'unités économiques en partant de leur construction au niveau domestique, Cl. ROBINEAU faisait valoir sur trois exemples de terrain diversement situés (Comores, Congo, Tahiti), qu'une unité économique ne pouvait se saisir qu'à partir d'un complexe de relations sociales constitutives de l'ensemble (national) dont elle relève, et réinséré dans sa genèse historique. Mettant plus particulièrement l'accent sur une approche esquissée par R. HALLU (2), il soulignait que l'unité domestique ne pouvait être uniquement abordée en termes conceptuels et que son appréhension passait par une approche quantitative (3).

En contribution à ce débat nous nous proposons de présenter les difficultés rencontrées dans l'approche des unités domestiques et des unités de production d'une économie domestique soumise à l'extension des rapports marchands et offrant de par des inégalités de développement régional, des configurations variables, à partir d'une situation précoloniale globalement identique. Cet exemple néo-calédonien est tiré de l'aire mélanésienne dont MAUSS soulignait qu'elle se caractérisait tout comme la Côte Nord-Ouest de l'Amérique du Nord par l'existence de cette institution de prestation totale antagoniste qu'est le "Potlach" (4).

(1) AMIRA - Série enquêtes et outils statistiques, volume I, Le choix d'une unité.

(2) HALLU R., 1975 : "Réflexion autour d'un document : Les unités économiques en pays Serer". AMIRA, Série enquêtes et outils statistiques, volume I, Le choix d'une unité, p. 67.

(3) ROBINEAU Cl., 1983 : "A la recherche des unités économiques. Trois approches : Comores, Congo, Tahiti". Cahiers ORSTOM, Série Sciences Humaines, vol. XIX, n° 1, pp. 119-135.

(4) MAUSS M., 1969 : "L'extension du Potlach en Mélanésie". Oeuvres, tome III, Les éditions de Minuit, pp. 29-34.

II - L'OPERATION CAFE ET SON INSERTION DANS L'ENSEMBLE NEO-CALEDONIEN

Les matériaux présentés sont tirés d'une recherche (1) portant sur la relance caféicole en Nouvelle Calédonie par l'introduction d'une caféiculture sans ombrage visant à se substituer aux cultures sous-ombrage en place depuis plus d'un siècle sur le Territoire. L'introduction de nouvelles variétés végétales (de Robusta et d'Arabica), l'apport de nouvelles techniques (utilisation d'engrais, plantation en plein soleil sans cultures intercalaires, maîtrise des plantes de couverture), une intensification du travail, la possibilité d'une mécanisation, tranchent avec les pratiques de la caféiculture sous-ombrage. Cette relance s'inscrit dans le cadre de l'histoire contrastée d'une activité originellement coloniale par excellence (implantation d'un petit colonat européen et main-d'oeuvre prestataire indigène) dont l'entrée en crise a été concomitante de son "explosion" dans les réserves autochtones entre 1955 et 1965. La période d'expansion minière de la fin des années soixante (1968-1972), fait chuter la production par l'appel de main-d'oeuvre des réserves mélanésiennes vers les centres miniers et les pôles d'expansion du Territoire (Nouméa et ses communes limitrophes), dans un mouvement d'amplitude qui s'insère dans une tendance marquée depuis le début de la décennie. Entre 1969 et 1976, la production commercialisée passe de 1 331 à 465 tonnes, la relation causale étant d'autant plus apparente que la principale commune productrice de café, située en plein massif minier, rétrograde largement durant la période. Dans les communes caféicoles de la Côte Est, plus éloignées des pôles d'expansion, la production se maintiendra davantage. Avec l'inversion de la tendance économique en stagflation qui provoque la baisse de la demande nickélifère, la crise du secteur métallurgique et minier s'installe. A partir de 1978, la chute de l'activité minière est brutale : sa part passe de plus de 24 % du PIB entre 1970 et 1977, à 10 %. La relance de la caféiculture et le passage à la phase de vulgarisation d'un projet ayant débuté sur station expérimentale dix ans plus tôt, deviennent d'autant plus à l'ordre du jour qu'un certain nombre de salariés mélanésiens auront "vocation"

(1) KOHLER J.M., PILLON P. - 1982 et 1983 : L'impact de l'Opération Café en milieu mélanésien. Vol. I : Le discours mélanésien. Vol. II : L'environnement socio-économique : une approche du système de production. ORSTOM et Direction Territoriale des Services Ruraux, 187 et 141 pages.

à se rabattre sur l'économie domestique. L'instabilité économique et politique de la période (renforcement du mouvement indépendantiste mélanésien entre 1975 et 1978), favorise le choix par le Secrétariat d'Etat aux DOM-TOM de l'époque d'une insufflation massive de crédits dans l'économie domestique mélanésienne, en doublant puis quadruplant les projets antérieurs de relance territoriale, à la limite des possibilités d'infrastructure rurale. De 500 ha, le projet passe à 2 000 ha de plantations pour un coût estimé à deux milliards de francs CFP, soit 110 millions de francs français (1). Mille producteurs, à 85 % d'entre eux mélanésiens, de par la structure de la production caféicole, devraient être concernés.

Malgré les discours et présentations techniciennes dont il est l'objet, le projet de relance caféicole ne peut se saisir que rapporté aux conditions sociales de sa constitution comme aux caractéristiques du milieu auquel il est destiné. En dépit de déboires techniques surprenants et d'un développement incertain, la nouvelle caféiculture peut faire état de réussites à certains égards importantes et susceptibles de déboucher sur une augmentation de la production, propre à masquer les faiblesses inhérentes à l'économie générale du projet. S'insérant dans un projet social lui donnant une portée politique accentuée, l'objectif socio-économique supportant l'opération café consiste à pallier le déclin caféicole en offrant à chaque caféiculteur mélanésien, avec trois hectares de caféiculture intensive, la possibilité d'un revenu d'exploitation supérieur au salaire minimum. Le vide quant à la portée sociologique des introductions technologiques (redéfinition du travail, introduction de l'engrais et possibilités de mécanisation), comme l'absence de réflexion sur les structures sociales en place (tenure foncière, production et reproduction sociale, temps de travaux, ...), ne pouvait que déboucher pour la recherche sociologique sur une approche du système d'économie domestique.

Le déroulement des recherches qui font la matière du présent article est donc à l'image de la démarche présentée par Cl. ROBINEAU : à partir d'une étude socio-économique située dès le départ à un niveau relativement général de la structure sociale, l'on débouche sur l'analyse de l'économie domestique et l'approche des unités économiques. Rien d'étonnant en cela, tant il est banal de dire que les relations sociales ne se découpent que pour les besoins de la compréhension et de l'analyse.

(1) De 1977 à 1979, les recettes du budget territorial sont comprises entre 13 milliards et 15 milliards cinq cents millions de francs CFP. Service de la Statistique. Annuaire statistique, 1980, p. 163.

III - UNE APPROCHE DU SYSTEME DE PRODUCTION

L'économie d'ensemble du projet de relance caféicole repose sur une transposition à la société mélanésienne du système d'économie paysanne de petite production marchande. Disposant de terres qu'il cultiverait en propre, le Mélanésien pourrait augmenter ses surfaces caféières (jusqu'à trois hectares), consacrer le temps de travail nécessaire à l'entretien d'une telle superficie et à la mise en pratique de nouvelles techniques de production. Il lui reviendrait alors en tant que chef d'une unité domestique et budgétaire indépendante, un revenu mensuel suffisant pour le maintenir à la terre. Implicitement (mais de manière plus explicite dans un premier projet), le remplacement de la caféiculture sous ombrage par la caféiculture ^{sans ombrage} étant souhaité, une redistribution entre agriculteurs mélanésiens devrait être induite : producteurs de café intensif (gros consommateur de main-d'oeuvre au moment de la récolte)/caféiculteurs sous ombrage/et producteurs plus ou moins dépourvus de café, aptes à fournir la main-d'oeuvre des premiers. Or les démarches de terrain montrent l'inadéquation entre les conceptions et quantifications de l'opération et l'organisation des relations sociales mélanésiennes. Autant par ses approches que par ses vides, le projet est en décalage. Le relevé sur un échantillon de producteurs, des activités et de leurs durées, de l'accès à la terre, de la composition des groupes de travail, de la circulation des produits et des relations de parenté mises en jeu, en fait sur de nombreux points la démonstration :

1- le système de tenure lignagère dans un contexte de pénurie foncière induite par la colonisation et par l'augmentation démographique ne permet pas d'accéder à la superficie de 3 ha par caféiculteur (la superficie moyenne est de 0,50 ha en 1982) ;

2- le relevé des temps de travaux effectués par les producteurs masculins mariés (catégorie la plus active au niveau de la production) montre que sur une année, l'ensemble du travail de production (cultures vivrières, caféiculture ancienne, chasse-pêche, salariat agricole temporaire, ...) qui est environ de 800 heures, correspond au temps de travail nécessaire à la culture d'un hectare de caféiers intensifs les deux premières années (80 heures par hectare et par mois) ;

3- l'organisation sociale mélanésienne fait une large part dans sa reproduction (de l'identité lignagère et clanique, des relations entre alliés matrimoniaux, des positionnements statutaires entre lignages et chefferies), aux activités de "coutumes", réunions rassemblant les membres des divers lignages et

chefferies dans des cérémonies de deuil, de mariage, d'intronisation de chef, et qui sont l'occasion de distributions importantes de produits vivriers, de denrées alimentaires manufacturées, d'étoffes et d'argent. Les activités coutumières et sociales représentaient ainsi 50 % du temps de production, et en l'état actuel des rapports sociaux, une part incompressible du temps disponible.

Ces résultats ne sauraient cependant masquer les difficultés rencontrées lors de l'analyse des données de terrain, lesquelles sont circonscrites par le débat AMIRA : identification d'unités domestiques et d'unités de production, place des salariés en relation à leur unité domestique d'origine, place de la circulation des produits vivriers, des individus et du travail entre unités domestiques. L'ensemble de ces questions se complique des mécanismes de dissolution/recomposition affectant de manière différentielle les unités domestiques et les aires géographiques, sous l'effet de la proximité des zones de développement, du type de cultures commerciales développées, de l'histoire propre de la colonisation, comme de la nature des systèmes sociaux précoloniaux (notamment la coupure Grande Terre/Iles Loyauté).

Au niveau de l'économie domestique, l'unité sociale traditionnelle de base est celle de la famille élargie, de profondeur généalogique variable et qui se forme à partir des noyaux patrilinéaires d'un homme marié (en position d'aîné) et de ses frères et/ou de ses fils mariés ou non. En principe, la famille élargie ne rassemble pas ses membres au-delà de la troisième ou de la quatrième génération. Les scissions interviennent au niveau des frères mariés suivant que les parents soient ou non encore en vie, et que les frères aient ou non leur propre descendance. Cette famille intégrant les adultes veufs ou célibataires, forme une unité résidentielle matérialisée au sol par un site d'habitat distinct de celui des autres unités de même type. En son sein, les unités conjugales sont identifiables, chaque homme marié ayant sa propre case à proximité de laquelle se trouvent celle(s) de son ou de ses épouses. L'unité familiale élargie ainsi composée est désignée du nom du tertre (site d'habitation) où elle se trouve, du nom du tertre (emplacement surélevé de case) de l'aîné du groupe, ou du nom d'un ancêtre ayant habité le site. Ce groupe familial s'insère dans un lignage patrilinéaire dont il compose tout ou partie des membres locaux, et dans un regroupement clanique nommé.

L'accès foncier relève en dernière instance de l'ensemble des membres du lignage local et des adultes ou aînés respectifs des différentes familles élargies qui le composent (il n'est pas de chef de lignage même si les familles élargies d'un même lignage ont des statuts et fonctions différenciés). A ce niveau, le contrôle foncier ne semble guère concerner que des questions de dons ou de prêts de terres à des membres de lignages extérieurs, ou de re-répartition des terres et des hommes à l'intérieur de la parenté lignagère. La gestion quotidienne du foncier revient à la famille élargie dont l'espace propre est distingué en tant que terres de cultures. Au sein de la famille élargie, chaque couple -ou tout adulte- dispose de son ou de ses propres billons de cultures vivrières. Mis à part les travaux initiaux de défonçage du sol, réalisés en commun, le travail s'effectue sur une base individuelle ou en couple, complétée à l'occasion d'une aide parentale. La famille élargie cultive en tant que telle un billon d'ignames destiné à la production des variétés distinguées dans les cérémonies de coutume. Ces ignames cérémonielles auxquelles s'adjoignent d'autres produits (taros, canne à sucre, ...) provenant des différents jardins, constituent la contribution particulière de la famille élargie aux offrandes du lignage local lors des réunions coutumières. Aucune comptabilité ne sera faite quant à la part des individus ou des familles élargies dans la constitution des offrandes du lignage, lesquelles seront fondues à leur tour avec les dons de l'ensemble plus vaste dont le lignage fera partie à l'occasion de telle ou telle cérémonie. La culture de ce billon particulier ne pouvant être effectuée que par des hommes dépend des soins du cadet des cadets célibataires, ou de l'aîné. Lors d'une estimation, le géographe J.P. DOUMENGE a pu avancer qu'un tiers de la seule production d'ignames était destiné à des distributions cérémonielles.

Chaque couple, voire chaque adulte produisant ses propres cultures vivrières, mais la consommation étant collective au sein de l'unité résidentielle, la famille élargie dans la mesure où elle constitue une unité résidentielle, une unité sociale identifiée par un nom ou une localisation propre avec à sa tête et la représentant la personne de l'aîné, une unité d'accès foncier, une unité de consommation et d'entraide, apparaît porteuse des attributs d'unité de production de base, bien qu'elle soit composée de noyaux conjugaux et d'adultes cultivant des jardins distincts. La production de l'unité résidentielle qualifiée d'"unité de production de base" est ainsi la résultante de la production des différents champs individuels ou conjugaux. Ce choix de l'unité résidentielle en tant qu'unité de production articulée à deux niveaux, au détriment de l'unité

conjugale, repose sur l'option selon laquelle une unité de production ne saurait être perçue en fonction de la seule division du travail.

IV - LA RECOMPOSITION/DISSOLUTION DES UNITES DOMESTIQUES PRECOLONIALES

La situation précoloniale réalisait la coïncidence de la famille élargie, de l'unité résidentielle, de l'unité de production et de l'unité de consommation. Or pour des raisons tenant globalement à la subordination des systèmes sociaux précoloniaux aux rapports de production marchands et capitalistes, cette coïncidence d'un ensemble de traits constitutifs de l'unité domestique précoloniale ne se retrouve plus en tant que norme. L'impact des rapports sociaux issus de la colonisation sur l'unité domestique, a pu se traduire diversement selon le niveau de développement des emplois salariés et leur proximité, selon le développement des cultures commerciales et leur nature, selon l'acuité de la pression foncière induite par le double mouvement de dépossession et d'augmentation des besoins en terres sous l'effet de la production marchande, et selon l'intériorisation des valeurs chrétiennes. A la place de l'unité précoloniale, et sur la Grande Terre tout au moins, le chercheur est confronté à tout un continuum dans la composition du regroupement familial en tant qu'unité domestique, allant de la famille élargie basée sur le modèle précolonial (-mais le plus souvent amputée par rapport à ce modèle et se maintenant pour des raisons spécifiques-), à l'unité conjugale nucléaire, en passant par la famille de type composite (1), dont Marshall SAHLINS faisait remarquer sur un exemple mélanésien qu'elle était dominante, contrairement à l'idée répandue d'une nucléarisation de l'unité domestique.

Cet éclatement dans la composition de l'unité domestique se retrouve au niveau des rapports de production (accès au foncier et aux produits du foncier, relation de travail, unité d'habitat, accès à l'argent), sans qu'il soit permis de dire que les transformations de l'unité précoloniale se soient accompagnées d'une rupture des rapports de production unissant les différents noyaux conjugaux constitutifs de l'ancienne unité domestique élargie.

(1) Unité domestique comprenant plusieurs adultes regroupés autour d'un noyau conjugal. SAHLINS M., 1962 : Moala : culture and nature on a Fijian Island. University of Michigan Press, 453 pages.

C'est ainsi que la culture commerciale du café a suscité un rapport plus individualisé à la terre que ne le réalisait le système précolonial. Sur le modèle de la possession de la plante cultivée par celui qui l'a plantée (opposé à la possession du sol par la famille élargie et le lignage local), la culture d'une plante pérenne commerciale, en prolongeant l'occupation du sol, induit un rapport plus étroit de l'individu à la portion d'espace familial et lignager qu'il cultive. Dans certaines zones caféicoles marquées par le salariat, des femmes célibataires accèdent, tant qu'elles ne sont pas mariées, à la culture d'une caféière. Cette disposition qui marque l'importance monétaire du café dans une société où l'accès foncier est régi en ligne patrilinéaire est aussi le signe d'une transformation du groupe familial par le salariat, l'urbanisation et la conception d'enfants hors mariage. Les cas de figure sont alors multiples en ce qui concerne l'accès foncier et la composition domestique des différents noyaux issus de la famille précoloniale. Un accès en indivis des terres vivrières, voire caféicole, est la marque des familles élargies qui continuent à se constituer en tant qu'unités domestiques sur le modèle précolonial. Celles-ci sont le plus souvent dues à la présence d'un ou de deux membres de la première génération, alors que leurs descendants sont eux-mêmes mariés et ont leur propre descendance. Ces familles se constituent sur le modèle précolonial du fait d'une autorité paternelle toujours efficace, ou de la présence d'une mère veuve ne pouvant subvenir seule à ses besoins à ceux d'enfants plus jeunes. D'autres raisons telles que l'inexistence chez les frères d'une descendance dont l'importance nécessite la séparation, peuvent s'ajouter. Ce type de regroupement est donc étroitement lié aux facteurs démographiques et à l'état des ressources foncières et financières d'un groupe de parents. Dans les autres types de regroupement domestique, l'accès aux terres vivrières et aux caféiers est plus individualisé. Les exemples de terrain dessinent alors la multiplicité des relations centrées sur la terre et ses produits, le travail, l'habitat, l'argent, dans lesquelles les unités conjugales constitutives de l'ancienne famille élargie peuvent entrer.

Rapportée à l'ancienne coïncidence entre résidence, unité domestique, accès foncier et groupe familial élargi, l'identification d'unités économiques et sociales s'avère des plus problématiques. Comme le souligne SAHLINS à propos de l'île fidjienne de Moala, la famille élargie n'est plus systématiquement circonscrite dans l'espace, les membres d'une unité domestique élargie pouvant ne se distinguer que par la consommation collective des produits du travail. Mais bien que constituant des unités distinctes, les membres de la famille élargie continuent -avec des intensités variables- à former un groupe de relations

privilégiées au niveau du travail et de la circulation/consommation, par l'importance des dons de produits vivriers et manufacturés et des dons d'argent. Bien qu'individualisée par le travail et l'accès "privilégié", la récolte des terres à café reste accessible aux membres de l'unité élargie alors que celle-ci s'est scindée en différentes unités domestiques. L'égalité des parents proches face aux produits de la terre, reste ainsi affirmée.

Dans l'ensemble il s'avère qu'il n'est plus guère possible d'identifier une unité de production de base, sauf à dire que celle-ci demeure domestique mais qu'elle a varié dans sa composition et que la double articulation précoloniale du noyau conjugal et de la famille élargie, cède la place à des articulations différentes au niveau foncier, au niveau de l'accès aux cultures commerciales et à l'argent, entre membres de nouvelles unités domestiques entretenant entre eux des rapports de production constitutifs de la situation précoloniale mais modifiés par la monétarisation des échanges et la pression foncière. Ces nouveaux rapports sociaux se traduisent par des modalités variables d'accès foncier et d'accès à l'argent en provenance du salariat. L'unité économique de base n'est plus immédiatement saisissable : elle se concrétise de manières différentes ne permettant guère d'identifier une unité économique en tant que telle, sans se pencher à chaque fois sur les rapports unissant différentes unités domestiques.

V - UNITES COMPTABLES ET CIRCULATION

A grands traits et en référence aux exemples présentés dans le cadre du débat AMIRA, les systèmes précoloniaux de Nouvelle Calédonie se distinguent :

1- par la non accumulation : l'économie n'est ni le lieu d'une accumulation (systèmes africains), ni la médiation de relations de pouvoir (systèmes mélanésiens à "big-man"), mais le support de relations de prestige entre les groupes (lignages, clans, chefferies) dont les statuts et les positions réciproques sont largement fixés par ailleurs (au travers des systèmes de parenté, des disponibilités démographiques et de la guerre, comme au travers du capital historique des groupes) ;

2- par la convergence sur l'unité domestique d'un ensemble de rapports sociaux (habitat, accès foncier, personne de l'afné, unité de production et de consommation), au contraire de l'exemple mossi (qui dissocie lieu de production et lieu de l'accumulation), ou de l'exemple comorien (qui dissocie le lieu de la production, des accès à la terre et au produit du travail) (1) ;

3- par les mécanismes de circulation généralisée que les systèmes mélanésien mettent en place et qui sont un des lieux les plus manifestes de la réalisation des rapports sociaux. La recherche sociologique en Nouvelle Calédonie pourrait ainsi faire siennes les conclusions de WADDELL et KRINKS sur les Orokaïva de Nouvelle Guinée selon lesquelles : "Seuls 9 % du temps total sont consacrés à des relations d'entraide au profit d'autres unités domestiques. Néanmoins la distribution journalière de nourriture tient une telle place dans la vie des Orokaïva qu'elle va à l'encontre de l'idée d'individualisme qui pourrait être retirée de l'organisation de la production. L'aspect communautaire des relations sociales se marque davantage par la circulation que par le travail en commun" (2). L'appréhension de la circulation des produits de la terre, des produits manufacturés ou de l'argent montre que celle-ci est quotidienne entre membres de l'ancienne unité domestique élargie -(qu'ils soient ou non rassemblés au sein d'une même unité domestique)-, comme elle peut l'être avec des parents proches (par alliance ou patrilinéaires). Elle s'estompe avec l'éloignement des liens de parenté. Cette circulation quotidienne ego-centrée est reproduite à un niveau élargi, focalisé non plus sur l'individu mais sur l'appartenance de groupe, lors des échanges cérémoniels. Ceux-ci tendent idéalement vers une équivalence sinon immédiate, du moins à terme. Aucune comptabilité n'est alors faite quant à la part que chaque unité domestique peut fournir, les redistributions en sens inverse ("retour de coutume"), ou positions de récipiendaires lors d'une autre cérémonie, ne renvoyant pas terme à terme à la contribution initiale.

Les implications d'une telle redistribution quant à la quantification économique sont manifestes aussi bien au niveau de la production agricole et de

(1) ROBINEAU C.I., 1983 : "A la recherche des unités économiques. Trois approches : Comores, Congo, Tahiti". Cahiers ORSTOM, Série Sciences Humaines, vol. XIX, n° 1, pp. 119-135.

(2) WADDELL E.W., KRINKS P.A., 1968 : "The organization of production and distribution among the Orokaïva. New Guinea research. Unit n° 24, Canberra, Australian National University, 334 pages.

la disposition des produits vivriers (1), qu'au niveau de la circulation monétaire. A cet égard, l'île de Lifou se distingue de l'ensemble de la Grande Terre et des îles par la redistribution monétaire exacerbée qu'elle organise. Les seules distributions monétaires lors de mariages (et en excluant produits vivriers, produits alimentaires, manufacturés, cochons, ...), peuvent atteindre plusieurs millions de francs CFP (2). De ce fait, quantifications et enquêtes budgétaires qui ne peuvent être ramenées à une unité domestique standard, laisseraient en outre de côté une des caractéristiques essentielles des rapports sociaux dont la signification et l'impact ne peuvent être abordés en termes de quantification. L'impact de cette circulation/redistribution se mesure alors moins en termes de quantification, que dans ses effets au niveau de la stratification sociale et de la façon spécifique dont les rapports capitalistes sont actualisés en milieu mélanésien.

L'exemple néo-calédonien en situation de transition pourrait alors servir à repréciser les contours d'une réflexion sur les niveaux d'observation, les quantifications et les relations entre sociologie et planification. S'il ressort que le cas néo-calédonien relève d'une économie domestique à faible division du travail et que l'unité domestique est le niveau d'observation de base, il n'apparaît guère cependant possible de constituer ou de désigner un lieu de quantification micro-social stable, de par la diversité des situations domestiques et productives, comme du fait de rapports sociaux de production qui ne se traduisent pas par la constitution d'une entité économique nettement circonscrite telle l'exploitation agricole ou l'unité budgétaire des formations sociales européennes. Comme il ne semble pas qu'il puisse y avoir de quantification univoque au niveau de la totalité sociale en ce qui concerne les unités économiques domestiques, le lieu de la quantification se devrait d'être à chaque fois construit par l'approche sociologique.

PILLON P.

(1) SAHLINS M., 1972 : Stone age economics. Tavistock Publications, 348 pages.
L'auteur montre que dans un certain nombre de sociétés basées sur l'économie domestique, la production est re-répartie entre les unités domestiques.

(2) 1 franc CFP équivaut à 0,055 franc français.